



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Tarifs

Question écrite n° 32895

Texte de la question

Reponse. - Le decret portant creation a titre experimental des commissions regionales de la tarification sanitaire et sociale est en cours de signature. Il prevoit la mise en place, a compter du 1er janvier 1988 et jusqu'au 31 decembre 1989, d'une commission regionale en Ile-de-France et en Aquitaine. Les pouvoirs publics repondent ainsi au souhait manifeste par le legislateur de subordonner la generalisation des commissions regionales aux resultats d'une experimentation approfondie, menee sur un nombre limite de sites.

Texte de la réponse

Reponse. - Le decret portant creation a titre experimental des commissions regionales de la tarification sanitaire et sociale est en cours de signature. Il prevoit la mise en place, a compter du 1er janvier 1988 et jusqu'au 31 decembre 1989, d'une commission regionale en Ile-de-France et en Aquitaine. Les pouvoirs publics repondent ainsi au souhait manifeste par le legislateur de subordonner la generalisation des commissions regionales aux resultats d'une experimentation approfondie, menee sur un nombre limite de sites.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32895

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 novembre 1987, page 6261

Réponse publiée le : 8 février 1988, page 557